

Rapport annuel 2020

Les Amputés de guerre du Canada
Une association qui veille au mieux-être des personnes amputées



Les Amputés de guerre

Aperçu du document

Merci!	2	Présence dans la communauté	13
Aide financière pour l'achat de membres artificiels	3	Informations financières	16
Une voix pour les vétérans	6	L'avenir de l'association	18
Défendre les intérêts des personnes amputées	9	Encore beaucoup à faire!	19
Emplois pour les personnes handicapées.	11	Direction	20
Favoriser les contacts entre les pairs	12		

Grâce à l'appui du public au Service des plaques porte-clés, nous pouvons offrir aux personnes amputées des membres artificiels, une expertise en prothétique et un soutien moral en plus de défendre leurs droits et leurs intérêts. Quant à notre mission historique en faveur des vétérans, elle se poursuit encore aujourd'hui.



L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;
- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

En page couverture (à partir de la gauche) : le Vainqueur Cooper; Jean-Marie Paul, secrétaire de la succursale de Montréal, en compagnie de la Vainqueur Leah et du major Blaise, vétéran amputé de l'Afghanistan; Adèle, une doyenne du Programme LES VAINQUEURS en compagnie de la Vainqueur Éléonore; le Vainqueur Elijah.



Merci!

Vos dons au Service des plaques porte-clés financent nos programmes essentiels destinés aux personnes amputées, y compris les vétérans et les enfants.

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires comme une année unique. Mais au-delà des défis qu'elle a apportés, cette année 2020 a aussi témoigné de l'engagement non seulement de l'association mais aussi des donateurs à faire en sorte que les personnes amputées continuent de recevoir l'appui indispensable dont elles ont besoin. Chaque contribution, petite ou grande, est précieuse, et nous nous efforçons d'utiliser au mieux les dons versés à l'association.

En adaptant nos activités afin de respecter la réglementation en matière de santé publique, nous avons réussi à maintenir durant la pandémie tous nos services habituels destinés aux personnes amputées et au public, y compris le Service des plaques porte-clés. Bien que nos séminaires à l'intention des enfants amputés inscrits au Programme LES VAINQUEURS n'aient pu avoir lieu, nous avons gardé le contact avec les Vainqueurs et leur famille en organisant des séances en ligne. Ces rassemblements virtuels, en petit groupe, ont donné l'occasion aux jeunes amputés de renouer avec la grande famille des Vainqueurs et de solidifier les liens précieux qui existent entre eux, selon la tradition de l'association « les amputés s'entraident ». Nous avons également accueilli de nouvelles familles au sein du Programme LES VAINQUEURS. Pour ce faire, nous avons téléphoné à chacune d'entre elles afin de les informer de nos divers programmes et de répondre à leurs questions. Nous tenions à les assurer que nous sommes à leurs côtés et qu'elles pourront toujours compter sur nous pour les aider.

Depuis 1918, année de la fondation de l'Association des Amputés de guerre, nous avons la mission de donner une voix forte aux anciens combattants amputés, en particulier ceux gravement handicapés. Plus de cent ans plus tard, cette mission est plus importante que jamais.

En 2020, nous avons aussi poursuivi notre combat pour que les pensions gouvernementales soient équitables pour tous les anciens combattants de manière à uniformiser les avantages offerts en vertu de la *Loi sur les pensions* et de la *Loi sur le bien-être des vétérans*. De plus, nous continuons à insister auprès du gouvernement afin qu'il traite de la même façon tous les vétérans présentant des invalidités comparables selon le principe : un vétéran, une norme. Nous avons également plaidé en faveur d'un traitement accéléré des demandes de prestations d'invalidité des anciens combattants durant la pandémie, ce qui a donné lieu à une percée potentielle majeure à la fin de l'année dans la résolution de l'arriéré et des délais d'attente qui sont inacceptables.

En lisant ce rapport, vous en apprendrez davantage sur le travail important que nous accomplissons en faveur des anciens combattants et des personnes amputées au Canada. Grâce à vos dons, nous pouvons financer une part importante des membres artificiels offerts aux personnes amputées, notamment en couvrant 100 % du coût des prothèses spécialisées et aides techniques à l'intention des enfants amputés. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour que le gouvernement et les assureurs privés comprennent la nécessité médicale des membres artificiels et s'engagent à les financer, car ceci leur incombe. Au moyen de notre « croisade pour une réforme », nous continuons à sensibiliser les organismes de financement dans le but d'améliorer la couverture prothétique des membres artificiels.

En poursuivant votre lecture, vous découvrirez les nombreuses activités que nous avons menées en 2020. Nous vous invitons aussi à visiter notre site amputesdeguerre.ca pour découvrir de manière plus détaillée comment vos dons aident les personnes amputées. Vous pouvez également nous suivre quotidiennement sur les médias sociaux. Vos commentaires sont les bienvenus et, comme toujours, nous prenons très au sérieux notre responsabilité envers nos donateurs.

Aide financière pour l'achat de membres artificiels

L'Association des Amputés de guerre offre aux personnes amputées partout au pays les membres artificiels et les aides techniques dont elles ont besoin pour s'épanouir.

Il y a huit ans, j'ai appris que ma fille Kelly-Anne naîtrait sans main gauche et qu'il lui manquerait une partie de sa jambe gauche. Lorsqu'elle est née, je l'ai inscrite au Programme LES VAINQUEURS.

Dès le début, l'association nous a apporté de l'aide financière pour l'achat de ses membres artificiels et du soutien moral en plus de nous donner l'occasion de rencontrer des familles vivant la même situation que nous. L'association continue à nous procurer une tranquillité d'esprit en payant les coûteuses prothèses qui permettent à Kelly-Anne de prendre part aux mêmes activités que ses amis. Elle peut ainsi avoir une enfance heureuse et vivre sans restriction.

– Anne-Marie, maman de Kelly-Anne

Kelly-Anne



Notre fille Audrey, âgée de huit ans, est née sans une partie de son bras droit. Lors de notre dernier séminaire, nous avons rencontré Leah, une jeune fille de quinze ans, elle aussi amputée d'un bras. Leah et Audrey sont toutes les deux passionnées de hockey. Pour notre fille, voir son amie jouer est une grande source de motivation. L'association a offert à Audrey un bras artificiel spécialisé pour qu'elle puisse tenir son bâton à deux mains. Un grand sourire illumine son visage chaque fois qu'elle marque un but. Pratiquer ce sport lui permet d'être active et de gagner en confiance.

– Darren, papa d'Audrey



Feranmi a été appareillé avec ses premières jambes artificielles à l'âge de deux ans et il en a eu beaucoup d'autres depuis, au fil de sa croissance. Les prothèses dont il se sert au quotidien lui permettent de marcher et d'être autonome. Il possède aussi des jambes pour la course. Quand je l'ai vu les utiliser pour la première fois, j'avais les larmes aux yeux! J'ai enfin cessé de m'inquiéter à l'idée qu'il ne puisse pas suivre ses amis et participer à leurs jeux. Vos dons aident les jeunes, comme Feranmi, à atteindre leurs buts et à vivre leur vie comme tous les autres enfants.

– Marian, maman de Feranmi



L'Association des Amputés de guerre offre du soutien aux adultes amputés en les aidant à financer l'achat de membres artificiels, en leur procurant des renseignements et en les aidant à remplir des demandes de prestations et de services. *(Photo : Louis et sa femme)*

Une voix pour les vétérans

Encore aujourd'hui, la défense des droits et des intérêts des anciens combattants est au cœur de la mission de l'Association des Amputés de guerre.

L'organisme est toujours le chef de file dans la défense des droits et des intérêts des anciens combattants en plus d'être la force motrice derrière le Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada (CNAAC). Durant la pandémie, nous avons continué à demander des réformes législatives afin de répondre aux besoins financiers des anciens combattants et de leurs personnes à charge.

Le principe de base de notre position est que le gouvernement devrait créer un modèle de programme exhaustif qui traiterait tous les vétérans présentant des invalidités comparables de la même façon au moment d'appliquer les politiques en matière de prestations et de bien-être. L'association continue de siéger à quatre des six groupes consultatifs du ministère des Anciens Combattants (ACC) et de coprésider deux de ceux-ci.

Accélération du processus d'acceptation des demandes de prestations d'invalidité des vétérans

En 2020, l'Association des Amputés de guerre a soumis plusieurs recommandations au ministre des Anciens Combattants et aux hauts fonctionnaires d'ACC en plus d'organiser une importante campagne médiatique relativement aux conséquences financières et émotionnelles de la pandémie sur les anciens combattants aux prises avec des blessures physiques et psychologiques. Nous avons affirmé que comme le gouvernement peut gérer des millions de demandes de prestations ayant trait à la COVID-19, il peut faire de même pour ceux qui ont servi notre pays.

L'Association des Amputés de guerre et le CNAAC sont d'avis que le Ministère devrait adopter la position selon laquelle les demandes de prestations d'invalidité des anciens combattants devraient être approuvées automatiquement en se basant sur les preuves raisonnables fournies par le vétéran et sa famille et que des vérifications ponctuelles pourraient être effectuées pour remédier à tout abus éventuel.



Le major Blaise, un vétéran de l'Afghanistan

De plus, en raison de la pandémie, les rapports médicaux habituellement exigés par ACC pour appuyer ces demandes ont été presque impossibles à obtenir et, en conséquence, ACC devrait tenir compte de cette réalité dans son processus.

Dans sa déclaration de principe en juillet 2020, ACC a adopté quelques-unes de nos recommandations mais n'a pas réussi à régler la crise de l'arriéré et des délais d'attente qui se sont intensifiés en raison de la pandémie. Comme nous l'avons indiqué dans notre proposition au Comité permanent des anciens combattants en novembre 2020, le gouvernement doit accorder une plus grande priorité à ces initiatives afin de résoudre plus rapidement cette crise persistante, laquelle en période de pandémie cause un stress financier énorme aux anciens combattants et à leur famille.

Nos efforts de sensibilisation dans ce dossier ont donné lieu à d'importantes retombées médiatiques, notamment un article de La Presse Canadienne qui a été publié dans le *Globe and Mail* et d'autres publications nationales. Un article de Brian Forbes, président du comité de direction de l'Association des Amputés de guerre et du CNAAC, a aussi été publié dans le *Hill Times*. Par ailleurs, nous avons communiqué avec les vétérans de l'ère moderne et leur famille afin de les tenir informés durant la pandémie.

Une percée majeure

En décembre, des progrès considérables et même une percée potentielle majeure ont été réalisés dans notre combat visant à convaincre ACC de prendre des mesures novatrices et créatives pour réduire l'arriéré et le temps d'attente qui sont inacceptables dans le cas des demandes de prestations d'invalidité soumises par des vétérans.

Le 11 décembre, après des mois d'études et de consultations auprès d'intervenants, le Comité permanent des anciens combattants a publié son rapport intitulé « Sortir du borbier : résorber l'arriéré des demandes de prestations d'invalidité à Anciens Combattants Canada ».

Dans ses conclusions, le Comité permanent cerne très clairement la crise actuelle qui est liée au processus décisionnel à ACC et demande que l'on apporte rapidement des changements majeurs aux protocoles ministériels. Du point de vue de l'Association des Amputés de guerre et du CNAAC, et c'est ce qui est le plus important, le rapport vient appuyer notre prise de position selon laquelle le Ministère doit adopter une forme d'admissibilité ou de préapprobation automatique, ainsi que des protocoles accélérés, s'il veut relever ce défi d'envergure.

L'adoption de ces mesures permettrait de faire preuve de bonne foi dans le traitement de l'arriéré existant et de respecter le principe fondamental qui a guidé tous les programmes d'indemnisation des vétérans canadiens depuis la Première Guerre mondiale : le bénéfice du doute. L'association continue de souligner cette philosophie de base et de rassurer les vétérans et leur famille en leur disant que leur bien-être devrait être la seule et unique raison d'être d'Anciens Combattants Canada.

Comme nous l'avons toujours dit, lorsque les temps sont durs, des mesures audacieuses et créatives s'imposent. Les vétérans ne méritent rien de moins en ces temps difficiles alors que la crise liée à la COVID-19 a accru les préoccupations financières et les problèmes de santé.

Nous allons continuer de faire pression sur le Ministère pour qu'il mette en place rapidement les changements nécessaires décrits dans le rapport du Comité permanent.

Votre histoire

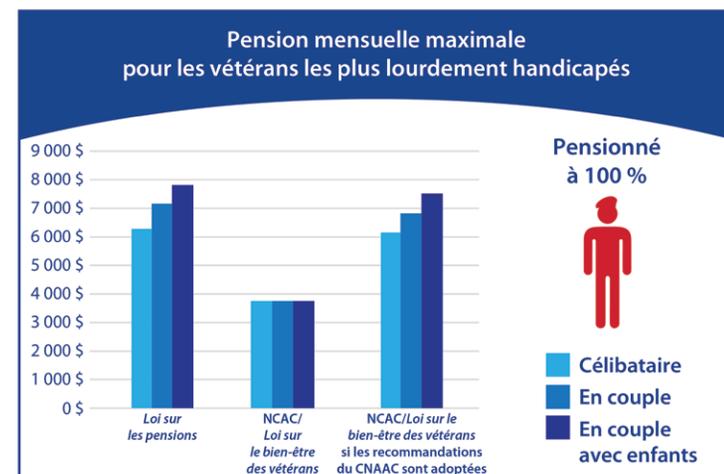
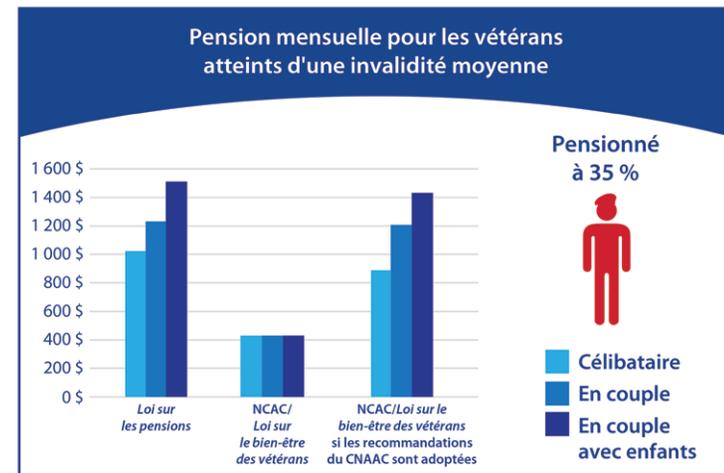
« J'ai perdu mes clés, mais heureusement l'Association des Amputés de guerre me les a retournées. Il n'y a pas de mot pour décrire à quel point j'étais contente et soulagée de les recevoir. Je vais parler de vos services aux gens de ma communauté. » – Jacqueline

Pression sur le gouvernement pour que des améliorations significatives soient apportées à la législation relative aux vétérans

L'Association des Amputés de guerre et le CNAAC continuent à se battre pour que des améliorations soient apportées à l'actuelle législation relative aux vétérans afin de veiller à leur bien-être et à celui de leurs personnes à charge. Nous avons émis plusieurs recommandations à l'intention du ministre des Anciens Combattants et des hauts fonctionnaires d'ACC afin qu'ils règlent la question de la discrimination et de l'injustice présentes lorsque l'on compare la compensation financière offerte aux anciens combattants handicapés et à leur famille en vertu de la *Loi sur les pensions* et celle offerte en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans*.

Nous demandons à ACC, aux groupes consultatifs ministériels pertinents et aux autres intervenants représentant des anciens combattants de travailler en collaboration afin de créer un modèle de programme exhaustif qui traiterai tous les vétérans présentant des invalidités comparables de la même façon au moment d'appliquer les politiques sur les prestations et le bien-être; on en viendrait ainsi à éliminer les dates limites arbitraires qui classent les anciens combattants en fonction de la date à laquelle ils ont été blessés, soit avant ou après 2006. Nos graphiques de comparaison financière illustrent la différence qui existe entre la *Loi sur les pensions* et la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans* et démontrent ce que le programme modèle proposé par le CNAAC offrirait tant aux vétérans légèrement handicapés qu'aux vétérans lourdement handicapés.

L'Association des Amputés de guerre et le CNAAC continuent de faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en place un meilleur programme de compensation et de bien-être qui combinerait les meilleures parties de la *Loi sur les pensions* et les meilleures parties de la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans* pour tous les anciens combattants handicapés au Canada.



Votre histoire

« J'ai fouillé ma maison de fond en comble à la recherche de mes clés de voiture, mais sans succès. J'ai dû les perdre à l'extérieur, car mes clés m'ont été retournées par messageries, grâce à votre service. Je suis un ancien combattant et je vais continuer à appuyer votre organisme pendant encore des années! »

– Gerry

Défendre les intérêts des personnes amputées

L'Association des Amputés de guerre est leader dans la sensibilisation au sujet de l'amputation, des soins prothétiques et de la vie des personnes amputées.

En plaidant pour que des améliorations soient apportées dans la couverture financière pour les membres artificiels, l'Association des Amputés de guerre œuvre de façon proactive à réduire le fardeau financier qui incombe aux personnes amputées lorsqu'elles doivent se procurer les appareils et membres artificiels qui leur ont été prescrits. Grâce au soutien de donateurs comme vous, nous comblons le manque de financement quand nous le pouvons, en fournissant des milliers de dollars pour permettre aux personnes amputées d'obtenir les membres artificiels dont elles ont besoin pour leur bien-être et leur sécurité. Dans le but de répondre le mieux possible aux besoins de chaque personne amputée, nous transmettons nos connaissances aux assureurs et gouvernements pour nous assurer que leurs politiques concernant la couverture des appareils et membres artificiels reflètent une véritable compréhension de la réalité de la vie avec une amputation.

Notre travail à ce titre s'est poursuivi malgré la pandémie, et nous avons ainsi continué à défendre les intérêts des personnes amputées. Nous avons également été consultés par les médias au sujet de notre expérience des défis auxquels sont confrontés les Canadiens amputés.

Établir des précédents en matière de couverture d'assurance

L'association s'est portée à la défense d'une jeune mère qui avait perdu une grande partie de sa jambe droite. Cette personne a connu des problèmes de santé chroniques causés par une prothèse qui ne lui convenait pas, problèmes qui ont mené à des blessures à son membre résiduel et à d'autres complications. Ces problèmes de santé ont compliqué la tâche de cette mère qui devait s'occuper d'un enfant en bas âge.



La compagnie d'assurances de cette dame a refusé de couvrir les frais pour un genou prothétique contrôlé par microprocesseur qui lui était nécessaire, arguant qu'il ne s'agissait pas d'un composant « standard » pour une jambe artificielle. Notre équipe du Programme Équité pour les personnes amputées a transmis à l'assureur une demande mettant l'accent sur sa politique de couverture qui était qualifiée d'« illimitée », ainsi que sur la nécessité médicale de ce genou prothétique. Après réception d'une réponse affirmant que seule une portion de la prothèse serait couverte, nous avons répliqué en réitérant que ce genou était médicalement nécessaire pour la sécurité de la personne, tel que confirmé par son équipe médicale. L'assureur a répondu qu'il ne réévaluerait le montant que si nous fournissions une lettre d'un physiatre ainsi qu'une prescription, ce que nous avons fait. La compagnie d'assurances a alors accepté de couvrir le coût total de la prothèse. Ainsi, après de longues négociations avec l'assureur, cette jeune mère peut maintenant compter sur une prothèse stable.

Un autre cas porte sur un jeune homme de 23 ans amputé d'une jambe au-dessus du genou et de l'autre jambe au-dessous du genou, et qui était couvert par le régime d'assurance de son établissement d'enseignement postsecondaire. Toutefois, alors même que le régime ne spécifiait aucun maximum, seule une somme de 12 000 \$ sur un total de près de 98 000 \$ avait été approuvée pour une nouvelle prothèse munie d'un genou contrôlé par microprocesseur.

L'assureur a affirmé à tort que le genou mécanique précédemment utilisé par cette personne « offrait une aide adéquate pour accomplir les activités de base de la vie quotidienne », et qu'un genou à microprocesseur n'était pas requis. Pourtant, le genou précédent ne répondait pas aux besoins médicaux de la personne ou n'offrait pas un niveau de sécurité suffisant, et une nouvelle prothèse lui avait été médicalement prescrite par son prothésiste certifié, lequel est le professionnel de la santé qui prend ces décisions.

Nous avons écrit à l'assureur en expliquant la nécessité médicale de cette prothèse et comment celle-ci répondait aux critères du régime d'assurance. Peu après, l'assureur a révisé sa contribution et a accepté de couvrir le coût total de la prothèse prescrite, moins la garantie. Dans sa réponse à l'association, il a expliqué que l'information clinique supplémentaire que

nous avons fournie l'avait mené à cette décision d'augmenter de manière significative le montant accordé.

L'Association des Amputés de guerre est fière d'avoir soutenu ces deux personnes et d'avoir lutté au nom d'un principe fondamental : toutes les personnes amputées ont le droit d'obtenir le type de membre artificiel prescrit pour elles. Ces deux cas constituent un succès qui crée un précédent pour les amputés, et qui nous permet d'aider encore plus de gens, puisque lorsque les assureurs paient ce qu'ils ont promis de payer, les dons que nous recevons nous permettent de mieux combler les manques en ce qui concerne le financement des membres artificiels.

Sensibilisation aux enjeux auxquels sont confrontées les personnes amputées autochtones, noires et de couleur

En octobre, Annelise Petlock, la gestionnaire du Programme Équité pour les personnes amputées de l'association, a accordé une entrevue à Global News au sujet des enjeux que vivent les personnes amputées autochtones, noires et de couleur au moment d'être appareillées avec un membre artificiel.

L'association a contribué à mettre de l'avant le fait que les personnes amputées non blanches doivent souvent dépenser des montants plus élevés pour leur membre artificiel afin que la couleur du revêtement de la prothèse corresponde à celle de leur peau, ce que nous jugeons être un obstacle inacceptable pour accéder à une ressource qui contribue grandement à une meilleure santé mentale et une bonne image corporelle. Nous avons demandé aux gouvernements provinciaux d'augmenter le financement offert afin que toutes les personnes amputées soient soutenues de façon égale.

Chaque personne amputée devrait avoir accès à des membres artificiels qui correspondent à la couleur de sa peau et qui lui permettent de retrouver une partie de la fonctionnalité perdue. En ce moment, la façon dont le financement est distribué au pays fait en sorte que les personnes amputées sont restreintes.

– Annelise Petlock, gestionnaire du Programme Équité pour les personnes amputées, lors d'une entrevue avec Global News

Emplois pour les personnes handicapées

Le Service des plaques porte-clés est au cœur de l'Association des Amputés de guerre, permettant de procurer des emplois et de financer nos programmes pour les personnes amputées.

Le Service des plaques porte-clés de l'Association des Amputés de guerre, fondé en 1946, a permis de créer des emplois pour les anciens combattants amputés et de financer l'organisme en offrant à la population un précieux service de retour des clés perdues. À ce jour, l'association a retourné plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus à leurs propriétaires.

En prenant de grandes précautions et en appliquant les directives de santé publique provinciales, nous avons été en mesure de continuer à procurer du travail à des personnes amputées et à d'autres employés sans effectuer une seule mise à pied. Notre équipe du Service des plaques porte-clés a pu poursuivre ses activités à capacité réduite afin de continuer d'offrir aux Canadiens notre important service de retour de clés.

L'Association des Amputés de guerre est ma deuxième maison et ma deuxième famille. Puisque bon nombre de mes collègues sont amputés, nous partageons un lien bien spécial. Nous nous soutenons les uns les autres, et nous nous prouvons que rien ne peut nous arrêter. Il est gratifiant de travailler pour une organisation qui améliore la vie des personnes amputées en leur offrant de l'aide financière pour l'achat de membres artificiels, en défendant leurs droits et en leur fournissant des emplois.

– Sima, employée de longue date du Service des plaques porte-clés



Sima, qui est amputée d'une partie de ses deux jambes, travaille au Service des plaques porte-clés depuis près de 30 ans. (Cette photo a été prise en 2019, avant la mise en place des restrictions dues à la COVID-19.)

Favoriser les contacts entre les pairs

« Les amputés s'entraident »... en ligne!

La sécurité et le bien-être des personnes amputées que nous servons sont primordiaux. C'est pourquoi nos rassemblements habituels, tels que nos séminaires, ont été suspendus en 2020. Nous avons plutôt trouvé des façons créatives de garder le contact en ligne afin de continuer à offrir du soutien moral. Nous avons également souligné les activités et les réussites des Vainqueurs et transmis de l'information par l'entremise des réseaux sociaux ainsi que dans notre bulletin *LES VAINQUEURS*, qui s'adresse aux familles de nos jeunes adhérents.

Aide aux nouvelles familles et rassemblements virtuels

Tout au long de la pandémie, nous avons continué d'être présents pour les enfants amputés et leur famille, afin qu'ils puissent recevoir notre assistance en tout temps. Bien que nous n'ayons pas été en mesure de rencontrer les familles des Vainqueurs en personne comme nous le faisons d'habitude, nous avons compensé en offrant davantage de soutien par téléphone, courriels et appels vidéo.

Nous avons également accueilli toutes les nouvelles familles par des appels téléphoniques au cours desquels un employé amputé offrait son soutien et proposait de répondre à toute question qu'elles pourraient avoir. Ceux qui ont grandi en bénéficiant du Programme LES VAINQUEURS savent à quel point entendre de tels témoignages d'expériences vécues peut être rassurant pour les nouvelles familles. Nous avons donc organisé plusieurs rencontres virtuelles afin de reproduire les rassemblements des Vainqueurs et de leur famille, qui auraient normalement eu lieu lors des activités du Programme LES VAINQUEURS, et pour transmettre l'important message JOUEZ PRUDEMMENT. Tout cela a permis de créer un sentiment d'appartenance pour les Vainqueurs.

Votre histoire

« J'ai reçu mon premier ensemble de plaques porte-clés lorsque j'étais adolescente, et depuis, deux de mes trousseaux de clés m'ont été retournés. Je suis une donatrice de longue date du Service des plaques porte-clés, et j'ai moi-même observé de quelle façon ce service vient en aide aux enfants amputés comme mon fils. »

– Susan



Des Vainqueurs ayant pris part à un rassemblement virtuel par appel vidéo.
(De gauche à droite : Philippe, Adèle, Amilie, Xavier, Olivier, William, Alex, Saoud.)

Présence dans la communauté

Les enfants amputés transmettent dans leur communauté un message invitant à la prudence avec les tondeuses à gazon

Chaque année, des enfants sont inscrits au Programme LES VAINQUEURS en raison d'accidents impliquant des tondeuses et tracteurs de pelouse. Depuis plusieurs décennies, l'Association des Amputés de guerre sensibilise le public par divers moyens à l'importance de la sécurité afin d'éviter les accidents. En 2020, nous avons une fois de plus lancé une campagne estivale visant à transmettre aux enfants un message crucial pouvant sauver des vies : ils devraient toujours se tenir éloignés des tondeuses à gazon.

Dans une lettre envoyée aux médias à travers le pays, Adam, un doyen du Programme LES VAINQUEURS, a raconté comment il a perdu sa jambe droite dans un accident mettant en cause un tracteur de pelouse, à l'âge de deux ans. Il a rappelé aux enfants de repérer les dangers *avant* de commencer à jouer.

« Durant cette saison où l'on tond la pelouse, j'aimerais que tout le monde sache que les enfants ne devraient pas monter sur un tracteur de pelouse, le conduire ou jouer près de celui-ci. J'accepte la personne que je suis aujourd'hui, mais je ne voudrais pas que quelqu'un d'autre vive une épreuve semblable. »

– Adam, un doyen du Programme LES VAINQUEURS qui a perdu sa jambe dans un accident de tracteur de pelouse

Nous vous invitons à consulter notre chaîne YouTube; vous y trouverez plusieurs vidéos ayant trait à la prudence et mettant en vedette des Vainqueurs.



L'association continue à faire entendre la voix des anciens combattants

À l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons fait parvenir aux principaux journaux du pays l'histoire de Bob Gondek, un membre de l'Association des Amputés de guerre qui a servi durant la Seconde Guerre mondiale.

M. Gondek, qui est directeur national de la succursale de Toronto de l'association, est né en Pologne. Il a servi aux côtés des forces alliées au sein du 2^e Corps polonais et, en 1944, à l'âge de 20 ans, a été blessé et a perdu une partie de son bras gauche sous le coude. Il a reçu la Virtuti Militari, l'équivalent polonais de la Croix de Victoria, pour souligner la bravoure dont il a fait preuve en détruisant deux postes de mitrailleuses.

« Je me souviens d'une explosion et de l'odeur de la poudre à canon. J'ai ensuite réalisé que mon arme avait disparu et, à l'endroit où ma main avait tenu ma mitrailleuse, il n'y avait plus rien. J'avais perdu ma main et une partie de mon avant-bras. »

M. Gondek a consacré sa vie au service de l'association, dont il est toujours un membre actif; il siège à son conseil national d'administration depuis de nombreuses années. Son histoire a été relayée par plus de 60 publications, contribuant à perpétuer le message du Souvenir et à faire connaître à nos concitoyens une part importante de notre histoire.



Bob Gondek, ancien combattant amputé de la Seconde Guerre mondiale

Votre histoire

« J'ai perdu mes clés de voiture l'hiver dernier. À peine un mois plus tard, je recevais une lettre avec mes clés! Toute petite, je faisais des dons à l'Association des Amputés de guerre. Aujourd'hui, ma fille qui est amputée bénéficie chaque jour de vos programmes. Un immense merci à l'association et aux donateurs qui appuient le Service des plaques porte-clés. »

– Annie

Les Vainqueurs transmettent de façon créative le flambeau du Souvenir pour rendre hommage aux anciens combattants canadiens.

Malgré la pandémie, plusieurs Vainqueurs ont pu rendre hommage aux soldats tombés au combat et aux anciens combattants à l'occasion du jour du Souvenir. Cynthia a déposé une rose blanche devant un cénotaphe, tandis que Megan a déposé une couronne dans sa communauté dans le cadre d'Opération « héritage ». D'autres Vainqueurs ont donné des présentations virtuelles ou ont observé un moment de silence en souvenir des anciens combattants amputés qui ont créé l'Association des Amputés de guerre et le Programme LES VAINQUEURS.



Cynthia



Megan

Informations financières

L'Association des Amputés de guerre est financée par les dons faits au Service des plaques porte-clés. Elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Depuis plus de cent ans, l'association répond aux besoins des personnes amputées et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service en leur procurant de l'aide financière pour l'achat de membres artificiels ainsi que du soutien moral. L'association veille aussi à la défense de leurs droits.

L'appui du public au Service des plaques porte-clés permet à l'association de continuer d'offrir ses divers programmes.

L'Association des Amputés de guerre a pour engagement de répondre de sa gestion à ses donateurs, notamment de mettre à leur disposition ses informations financières essentielles. Si nous présentons ce sommaire financier, c'est pour fournir les données les plus utiles à nos donateurs afin de les renseigner sur nos programmes et de les informer sur la façon dont nous utilisons leur argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine caritatif. En 1946, le Service des plaques porte-clés a commencé ses activités afin de fournir des emplois aux anciens combattants amputés revenant de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au fil des ans, il a permis à des centaines de personnes handicapées d'y travailler et c'est toujours le cas aujourd'hui. Ces employés reçoivent un salaire compétitif et contribuent à fournir à la population canadienne un service qui génère des fonds pour l'association.

Toutes les informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, lequel est accessible au public dans le site Web de l'ARC, à l'adresse canada.ca/fr/agence-revenu. Vous trouverez aussi nos états financiers complets et vérifiés à amputesdeguerre.ca.

Les états financiers de l'Association des Amputés de guerre sont préparés et vérifiés par le réputé cabinet comptable international PricewaterhouseCoopers (PwC). Ce cabinet s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.



Frédérique et Jonathan

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nous fournissons à nos donateurs les données dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée.

Nous sommes fiers de l'histoire de l'Association des Amputés de guerre ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. L'appui du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné à leurs propriétaires plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir ses divers services aux personnes amputées de tous âges, y compris les anciens combattants amputés et les vétérans gravement handicapés.

Relevé des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019	Bilan au 31 décembre 2019	Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019
REVENUS	ACTIF	1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME
Dons (net) 19 297 324 \$	Encaisse et dépôts à terme (voir note 1) 40 280 687 \$	L'association reçoit une importante partie de son financement peu de temps avant la clôture de l'exercice. Ces fonds servent à financer le fonctionnement des activités de bienfaisance de l'association durant l'exercice qui suit.
Dons testamentaires 7 159 318	Propriétés et matériel 7 993 671	
Intérêts et autres 1 273 488	Avoirs financiers détenus en prévision de la retraite 6 510 079	
27 730 130 \$	Autres biens 2 177 220	
DÉPENSES	56 961 657 \$	2. FONDS AFFECTÉS
Programme pour adultes amputés 2 859 301 \$	PASSIF	Programme LES VAINQUEURS 32 000 000 \$
Programme LES VAINQUEURS 7 834 569	Comptes créditeurs et dettes courues 3 488 083 \$	Octrois de subsistance versés aux survivants 60 000
Programme PRUDENCE AU VOLANT ^{MC} 206 590	Passif au titre du régime de retraite 4 377 785	32 060 000 \$
Programme JOUEZ PRUDEMMENT ^{MC} 2 547 896	7 865 868 \$	
Prothétique, recherche et éducation 488 991	AVOIR	Le conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :
Bureau des services 2 892 714	Participation dans les propriétés et le matériel 7 993 671 \$	a) Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
Questions relatives aux anciens combattants – spécial 644 106	Fonds affectés (voir note 2) 32 060 000	b) Un octroi de subsistance versé aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre, lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint. Le paiement de ces octrois est à la discrétion de l'association, selon les besoins.
Programme de pension versée aux veuves 470 041	Actif net non affecté (insuffisance de l'actif net) (voir note 3) 8 883 708	
Autres programmes de bienfaisance 644 312	Actifs nets grevés d'affectations externes à des fins de dotations 158 410	
Administration 250 570	49 095 789 \$	3. ACTIF NET NON AFFECTÉ
18 839 090 \$	56 961 657 \$	Ceci est le surplus non affecté requis pour les activités du prochain exercice financier.
Excédent des recettes sur les débours pour l'exercice (des débours sur les recettes) 8 891 040 \$		

L'avenir de l'association

L'Association des Amputés de guerre est prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Depuis 1918, l'association répond aux besoins des anciens combattants amputés. De nos jours, elle continue de leur apporter du soutien, de même qu'à toutes les personnes amputées du pays, y compris les enfants. Le Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS) offre de l'aide financière pour l'achat de membres artificiels, des séminaires régionaux et du soutien moral. Grâce au Programme LES VAINQUEURS, la tradition de l'association « les amputés s'entraident » perdurera pour de nombreuses années.

L'association a récemment célébré son 100^e anniversaire et a de grands projets pour l'avenir. Afin de poursuivre notre mission, nous comptons collaborer avec nos représentants régionaux, des doyens du Programme LES VAINQUEURS qui s'engagent depuis longtemps auprès de l'association et qui offrent une assistance remarquable aux autres personnes amputées de leur communauté.

Dans le cadre de notre plan opérationnel, nos représentants régionaux joueront un rôle important dans notre structure de gouvernance afin de perpétuer la mémoire des anciens combattants amputés qui ont fondé l'association et qui ont établi les programmes de bienfaisance essentiels qui n'ont depuis cessé d'évoluer année après année.

La Vainqueur Florence avec Caroline Viau, la représentante régionale du Québec, lors d'un séminaire LES VAINQUEURS en 2018.



Encore beaucoup à faire!

Les organismes de bienfaisance étant nombreux, nous ne considérons pas votre appui comme acquis. Grâce à votre soutien, nous pouvons continuer d'offrir aux personnes amputées, notamment les anciens combattants et les enfants, les membres artificiels dont elles ont besoin et l'occasion de rencontrer d'autres personnes comme elles. Nous veillons aussi à la défense de leurs droits et de leurs intérêts, et bien plus encore.

En tant que centre d'excellence dans le domaine de l'amputation, nous offrons des ressources éducatives ayant trait à la vie avec une amputation et aux soins prothétiques, et ce, tant à nos bénéficiaires qu'à la population. Forte de plus d'un siècle d'expérience, l'association possède une mine d'informations qu'elle est heureuse de transmettre au public.

Tout cela serait impossible sans votre appui. Nous savons que l'année a été difficile pour beaucoup en raison de la pandémie et nous ne vous remercierons jamais assez de contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes amputées et de leur famille. Nous espérons poursuivre nos programmes et nos services de façon innovante afin de répondre le plus efficacement possible à leurs besoins, aujourd'hui et dans l'avenir.

Votre histoire

« J'étais très contente hier de constater que l'Association des Amputés de guerre m'a retourné le trousseau de clés que j'avais perdu en marchant sur un sentier de randonnée. Le trousseau a dû tomber de ma poche non fermée. Heureusement, des promeneurs l'ont ramassé et, comme l'indiquait l'inscription sur la plaque porte-clés, ils l'ont déposé dans une boîte aux lettres. Je tiens à vous remercier infiniment pour ce service. »

– Maureen

A young child with a prosthetic right arm is riding a blue scooter on a paved path in a park. The child is wearing a pink polo shirt, blue shorts, white socks, and tan sneakers. They are also wearing a colorful helmet. The background shows green grass and trees.

Nikan

Direction

2020

Comité de direction

Brian N. Forbes, B. Comm., LL. B. président, comité de direction
David Saunders, CPA, CA chef de l'exploitation

Sous-comité de direction

Danita Chisholm directrice générale, communications
et Programme LES VAINQUEURS
Lorraine Cornelius directrice générale, sensibilisation du public
Darlene Quesnel directrice générale, activités internes

Conseil national d'administration

Stuart Vallières président du conseil d'administration
et directeur national, succursale de Montréal
W.J. Neil succursale du Manitoba
Robert Gondek succursale de Toronto
Charles Veilleux succursale de Québec

Bureau du Québec

Louis Bourassa directeur
Yardley Sandaire directrice

Restez branchés

Siège social

2827, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1V 0C4
Téléphone : 1 800 465-2677 • 613 731-3821
Télécopieur : 1 855 860-5595 • 613 731-3234
communications@waramps.ca

Service des plaques porte-clés

1, promenade Maybrook
Scarborough (Ontario)
M1V 5K9
Téléphone : 1 800 250-3030 • 416 412-0600
Télécopieur : 1 800 219-8988 • 416 297-2650
customerservice@waramps.ca

Les Amputés de guerre – Québec

Service des plaques porte-clés
606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal (Québec)
H3B 1K9
Téléphone : 1 800 265-0494 • 514 398-0759
Télécopieur : 1 877 600-6212 • 514 398-0699
serviceclientele@amputesdeguerre.ca

Pour plus de renseignements, veuillez consulter
notre site, à amputesdeguerre.ca.



N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance :
13196 9628 RR0001